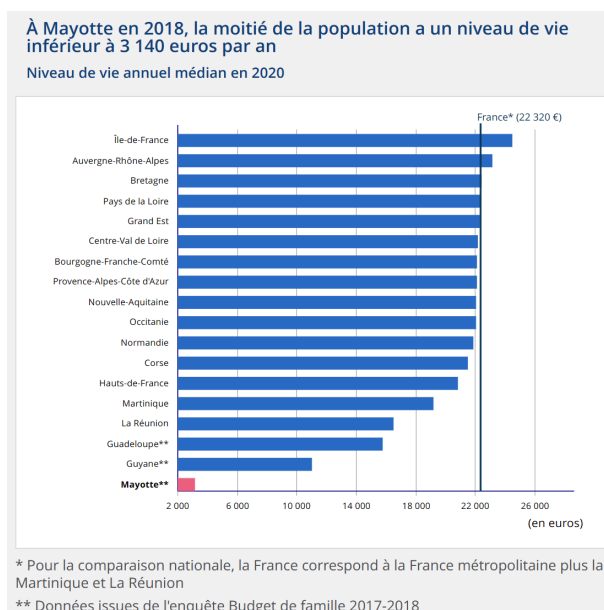


en 2022, faisant de Mayotte la région présentant le plus haut taux en [France, mais également en Europe](#).

Figure n°6 : Niveau de vie médian en 2020 dans les régions françaises



Source : [Insee, L'essentiel sur... Mayotte](#)

Par ailleurs, de part son histoire liée au Comores, Mayotte a connu une forte immigration comorienne depuis 1976. Alors qu'en 1976, l'île comptait 45 000 habitants, elle en compte environ 131 000 en 1997. En 1995, le gouvernement français met en place une procédure de visa pour les Comoriens souhaitant venir à Mayotte, alors que jusque-là il y avait un régime de libre circulation entre l'île française et le reste de l'archipel. Dès lors, il y a eu une forte immigration clandestine. Aujourd'hui, selon l'Insee, la population de Mayotte [est estimée à 321 000 personnes](#), avec un taux de croissance démographique de 3,8% par an entre 2012 et 2017. Néanmoins, beaucoup de Mahorais critiquent le recensement de l'Insee et estiment que ce nombre est largement sous-estimé en raison de l'immigration illégale mal comptabilisée. Dans [un rapport de 2022](#), la Cour des Comptes rapporte que « la plupart des interlocuteurs s'accordent sur le chiffre de 350 000, voire 400 000 habitants ». Et il n'est pas rare de voir des [chiffres encore plus haut mentionnés](#) par des personnes lorsqu'elles sont interrogées par la presse. Lors d'un entretien mené avec Nicolas Salvador, secrétaire de l'association Mayotte à soif, celui-ci parle de 600 000 personnes.

La préparation de Mayotte aux changements climatiques et les pertes et préjudices

1. Un habitat fragile face aux évènements climatiques extrêmes

[Quatre logements sur dix à Mayotte sont des constructions fragiles](#) (construites pour la quasi-totalité en tôle aujourd'hui), un taux qui n'a pas changé depuis vingt ans, alors que le taux de construction en dur stagne autour de 60%. Cette situation s'explique par l'urgence à construire de nouveaux logements en raison de la forte croissance démographique. Les cases en tôle sont plus rapidement édifiées et moins coûteuses que les logements en dur. Or, Mayotte est localisée dans une région à forte activité cyclonique. La fragilité des constructions est un facteur de vulnérabilité de la population, d'autant plus que le GIEC estime que [les cyclones seront plus intenses](#) à l'avenir en raison des changements climatiques. Les élus locaux le relèvent d'ailleurs. Estelle Youssoufa, députée mahoraise déclarait auprès du [Figaro en août 2023](#) que Mayotte est « l'une des zones les plus frappées par le réchauffement climatique, la route des cyclones et des précipitations a beaucoup changé ces dernières années ».

2. [La crise de l'eau de 2023](#) : une crise révélatrice d'une mal-adaptation

Un [habitant sur trois](#) occupe un logement non raccordé à l'eau, notamment ceux vivant dans des cases en tôle.

L'accès à l'eau se fait via un robinet d'extérieur, par l'accès à des bornes fontaines ou chez les habitants voisins.

La majeure partie de l'eau captée est celle des eaux de pluies, lors de la saison des pluies via deux retenues collinaires. Or, depuis plusieurs années, la saison sèche s'étend (d'avril à octobre en temps normal) et la saison des pluies (octobre-février) donne moins de précipitations. Les habitants ont dû s'habituer à vivre avec des coupures d'eau régulière. En 2023, la situation s'est extrêmement tendue, avec une sécheresse historique, comparable à celle de 1997. Or, la démographie mahoraise n'est plus la même qu'en 1997, avec beaucoup plus d'habitants ayant besoin d'eau. Les coupures en 2023 ont été particulièrement longues et fréquentes. A partir de septembre 2023, l'eau était coupée deux jours sur trois, et les jours disponibles l'eau du robinet était réputée non potable pendant 12h après la remise de l'eau. Pour pallier le manque d'eau potable, l'approvisionnement se fait au travers d'eau embouteillée. Cependant, le pack de six bouteilles d'un litre et demi, nous dit Nicolas Salvador, est situé entre 3 € et 6,84 €, soit trois à sept fois plus cher qu'en hexagone, alors que pour rappel la population mahoraise est la plus pauvre de France.

Ainsi la sécheresse et la croissance démographique font partie des facteurs explicatifs de cette crise principalement rappelés. Cependant d'autres facteurs sont à mettre en évidence. D'abord la déforestation de l'île, dû à l'installation rapide de nouveaux

arrivants, renforce les difficultés pour capter l'eau, diminuant la rétention d'eau effectuée par les forêts. Les changements climatiques, perturbant le cycle de l'eau, nécessitent la révision des infrastructures existantes afin de faire face aux pénuries à venir. Or, le sous-investissement dans les infrastructures hydrauliques est permanent, rendant le réseau d'eau particulièrement vétuste (une enquête préliminaire a d'ailleurs été lancée à la suite d'une plainte d'usagers mettant en avant les responsabilités de l'Etat et notamment de la Société Mahoraise des eaux dans les dysfonctionnements du réseau d'eau). Ce qui conduit à une situation où, même en temps normal, les besoins de la population mahoraise (40 000 m³) excèdent ce que produit le réseau d'eau (38 000 m³).

3. Les pertes et préjudices auxquelles Mayotte fait ou fera face

Déjà évoqué, le renforcement des cyclones et leur passage plus régulier dû au changement des routes cycloniques est un risque plausible auquel l'habitat mahorais semble mal préparé. De plus, l'île est sujette à la montée du niveau des océans alors qu'un bon nombre des habitations est située en bord de mer. Dans un [article](#) publié par *Le Monde* en octobre 2019, la géographe Virginie Duvat estimait qu'il est « urgent de repenser l'aménagement des côtes qui concentrent la majeure partie des foyers de peuplement, des activités humaines et des infrastructures critiques comme les aéroports, les ports et les routes majeures ».

En ce qui concerne l'eau, les pénuries constituent d'ores et déjà des pertes et préjudices pour Nicolas Salvador, secrétaire de l'association Mayotte à soif avec qui nous nous sommes entretenus. Selon lui, la population mahoraise subit un préjudice financier dû à cette crise de l'eau. En effet, les Mahorais doivent s'approvisionner en eau embouteillée particulièrement chère. Également, ce préjudice financier se double d'un préjudice moral. Les coupures au robinet empêchent les habitants d'effectuer des gestes d'hygiène quotidien de manière normale. L'eau doit être stockée afin de pouvoir cuisiner et se doucher. L'eau embouteillée, compte tenu du prix d'achat, doit être rationnée. Nicolas Salvador évoque la charge mentale due à la recherche d'eau. Les tours d'eau sont effectuées à des horaires contraignants : parfois la nuit, ce qui impacte le sommeil et donc la santé mentale et psychologique ; parfois la journée, durant les horaires de travail, nécessitant de s'absenter et engendrant une perte de revenu. **Tout ceci exacerbe un sentiment d'être toujours relégué au second plan, par rapport à l'hexagone et aux autres territoires ultramarins.** D'autant plus que, malgré l'intensité de la crise et des demandes des associations, il n'y a pas eu de déclenchement du plan ORSEC eau (peut-être en raison de l'impréparation des services déconcentrés de l'Etat), illustrant la gestion discriminatoire de Mayotte par rapport aux autres territoires de la République.

Outre les préjudices liés à la consommation individuelle d'eau, ces pénuries provoquent des effets d'ampleur. En effet, les écoles ont dû être fermées et le système

de santé était particulièrement en tension. Enfin, les effets sur l'agriculture sont importants.

« Les agriculteurs craignent pour les récoltes et pour leurs animaux à cause du manque d'eau, certains ont carrément dû arrêter leurs récoltes et trouver des solutions d'urgence pour faire boire de l'eau à leurs animaux » (N. Salvador, échange par mail du 4 avril 2024).

Ceci 'crée un problème d'alimentation à Mayotte et aussi une pénurie de certains fruits et légumes et leurs prix augmentent.' Questionné quant à la possibilité de pénurie alimentaire en cas de pénuries en eau plus intenses, Nicolas Salvador estime que 'oui s'il y a une pénurie d'eau plus importante et plus longue ça peut engendrer une pénurie alimentaire.'

En clair, des droits fondamentaux tels que le droit à l'éducation, le droit à la santé ou le droit à l'alimentation sont menacés par les changements climatiques à Mayotte, ce qui constitue des pertes et préjudices indéniables.

Enfin, la situation du récif corallien de l'île est préoccupante. En 2015, dans le [rapport d'information sur les conséquences du changement climatique en Outre-mer](#), les rapporteurs notent que :

« Les épisodes de blanchissement du corail sont relevés avec inquiétude par les services compétents. Ainsi, à Mayotte, le blanchissement corallien observé d'avril à août 1998, suite au phénomène El Niño, s'est traduit par une dégradation massive atteignant localement plus de 90 % de mortalité corallienne. Sept ans après cet épisode de blanchissement considéré comme le plus important jamais répertorié sur l'île, un nouveau blanchissement corallien, moins important, a de nouveau eu lieu en mai 2010 et affaibli la vitalité des récifs » (p.22).

Or, étant donné la valeur patrimoniale conférée au récif corallien, ce blanchissement peut s'apparenter à des pertes non-économiques.